

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf



LIGUE DE BRETAGNE

VADEMECUM 2022

Du Comité Départemental



Siège social : Golf de Val Quéven Kerruisseau

56530 QUEVEN

Email : golfcd56@gmail.com

Bureau **du Comité** **Départemental**

ORGANIGRAMME

- **Raymond LE NAVENEC** (Président)
- **Jean-Yves LE MENE** (vice président)
- **Françoise DONVAL** (Secrétaire)
- **Yveline ORSONNEAU** (Trésorière)
- **Jean-François JOFFREDO** (Responsable compétitions)
- **Stéphane GALERNE** (Responsable jeunes)
- **Elizabeth LAGRASSIERE** (Responsable féminines)
- **Nadine LE MENE** (adjoite responsable féminines)
- **Gilbert CHEVALIER** (Responsable Seniors)
- **Antoine VAUCHIER** (Entraîneur)
- **Pierre-Alain MATHIEU** (Entraîneur)

Contact : Email : golfcd56@gmail.com



Clubs et Association sportives



GOLF BLUEGREEN BADEN-VANNES

Kernic 56870 Baden
02 97 57 18 96
baden@bluegreen.fr
Association Sportive
golf.de.baden@wanadoo.fr
09 64 47 97 15

GOLF BLUEGREEN PLOEMEUR-OCEAN

St Jude-Kerham 56570 Ploemeur
02 97 32 81 82
ploemeur@bluegreen.fr
Association Sportive
asgpo56@gmail.com

GOLF BLUEGREEN SAINT-LAURENT

Ploemel 56400 Auray
02 97 568518
st.laurent@bluegreen.fr
Association Sportive
assl@wanadoo.fr
02 97 56 88 00

GOLF BLUEGREEN VAL QUEVEN

Kerruisseau 56530 Quéven
02 97 05 17 96
valqueven@bluegreen.fr
Association Sportive
contact@asgolfqueven.fr
09 67 89 37 85

GOLF BLUEGREEN RHUYS-KERVER

Domaine de Kerver 56730 St Gildas de Rhuys
02 97 45 30 09
rhuyskerver@bluegreen.fr
Association Sportive
asgolf.rhuys@wanadoo.fr
06 16 55 93 98

GOLF BLUEGREEN du LAC AU DUC

Le Lac au Duc 56800 Ploermel
02 97 72 37 20
ploermel@bluegreen.fr
Association Sportive
contact@as-golf-lacauduc.com

GOLF de BELLE-ISLE

Route des Poulains 56360 Sauzon
02 97 31 64 65
golfbelleisle@wanadoo.fr
Association Sportive

GOLF de CADEN

Le Four Bourdin 56 220 Caden
02 97 66 11 81
bienvenue@golfdecaden.com
Association Sportive
asgolfcad@gmail.com
06 78 08 24 29

GOLF de QUIBERON

Résidence Goulvars BP 30118 56140 Quiberon
06 03 93 11 28
golfquiberon@live.fr
Association Sportive
asssgolfclubquiberon56@gmail.com
06 38 44 60 22

GOLF de RIMAISSON

5610 Bieuzy les Eaux
02 97 27 74 03

GOLF de VANNES ATLANTHEIX

3 impasse Jean-Bart 56450 Theix-Noyal
02 97 264751
contact@golfvannes-atlantheix.com
Association Sportive
asvannesgolfatlantheix@gmail.com

GOLF ENTREPRISE

Bernard CHARBONNIER

Bernard.ad.charbonnier@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
« JEUNES »
Mardi 12 et mercredi 13 avril 2022 au Golf de St Laurent

Qualificatif (sauf pour les U8, U10 et U18), avec les 2 « mini-tours » de qualification, organisés par le Comité départemental, pour le championnat de Bretagne des jeunes les 11 et 12 juin au golf de Rennes St Jacques

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2004 et après, licenciés FFG dans un club du Morbihan, licenciés FFG en « Bretagne » habitant dans le Morbihan (justificatif à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

U 18 Cadets garçons et filles	nés en	2004-2005
U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2006-2007
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2008-2009
U 12 garçons et filles	nés en	2010-2011
U 10 garçons et filles	nés en	2012 et 2013
U 8 garçons et filles	nés en	2014 et après

FORMULE DE JEU

Stroke play brut sur 36 trous / 18 trous par jour pour U18, U16, U14, U12 et U10 <45
Score maximum brut sur 9 trous par jour pour U10 d'index >45 et U8 <54

CRITERES DE PARTICIPATION

U 18 Cadets :	index \leq 18,5	U 18 Cadettes :	index \leq 26 ,5
U 16 Minimes garçons :	index \leq 26.5	U 16 Minimes filles :	index \leq 26 ,5
U 14 Benjamins :	index \leq 35,5	U 14 Benjamines :	index \leq 45
U 12 et U 10 garçons et filles :	index \leq 45	U 10 garçons et filles	index >45 et <54
U 8 garçons et filles :	index <54		

Il n'y aura aucune dérogation possible pour les limites d'index.

REPERES (RMS) DE DEPARTS

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins:	Ben G	U 14 Benjamines :	Ben F
U 12 garçons :	U12 G	U 12 filles :	U12 F
U10 d'index >45 et U8 garçons :	Orange	U10 d'index >45 et U8 filles:	Orange

CLASSEMENT POUR LE TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

Addition des scores des 2 journées.

En cas d'égalité :

- o le classement sera établi en utilisant le départage « RMS »,
- o exception pour la 1^{ère} place : Play Off en trou par trou.

ORGANISATION ET HEURES DE DEPARTS

Le 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index et par catégories
Le 2^{ème} jour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour et par catégories
La mixité des parties sera autorisée le 1^{er} tour

GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPETITION

Le CD56 a la charge d'organiser la compétition (Inscriptions, départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vade-mecum 2022)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
Instruments de mesure interdits

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
 - 1ère infraction : Avertissement officiel
 - 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu.

Les joueurs classés ex-aequo à la dernière place qualificative seront tous qualifiés.

Wilds-cards : à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

INSCRIPTIONS

Par ISP par l'intermédiaire des Clubs

RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 45 devront être inscrits en U12

Droit d'inscription : gratuit

Date limite d'inscription : 9 avril à 20 heures

MINI TOUR 56 année 2022

CAHIER DES CHARGES

POUR LES GESTIONNAIRES

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

Terrain

Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec le CD56.
Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club.

Accueil

L'accueil du club-house devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).

Les départs se feront, au plus tôt à partir de 8H30, par catégories et/ou index. Les U 8 et U 10 ans ayant un index entre 45 et 53 et les U8 d'index <54 partiront en dernier pour 9 trous. La présence d'un starter est souhaitée.

L'Association Sportive organisera une collation pour la remise des prix.

POUR LE CD 56

Le CD 56 devra respecter le cahier des charges suivant :

- Le CD 56 gèrera la compétition (départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).
- Les inscriptions se feront par **ISP** du CD56 (voir dates limites dans le règlement spécifique)
- Les horaires seront publiés sur le web.
- Un classement en brut stroke play sera établi par catégorie.
- Le CD 56 fournira et remettra des distinctions aux lauréats
- Les résultats seront mis en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 56.

A tout moment, le CD 56 pourra apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires et opportunes, à ce règlement, si les circonstances le demandent avec le souci de respecter les règles et l'équité qui régissent le jeu de golf.

MINI TOUR 56 année 2022

Réservée aux jeunes (gars et filles) des Catégories U8, U10, U12, benjamins, minimes et Cadets.

But : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

Limite d'index

Cadets :	<18,5	Cadettes :	<26,5
Minimes garçons :	<26,5	Minimes filles :	<26,5
Benjamins :	<35,5	Benjamins :	<45
U 12, U10 garçons et filles :	< 45		
U 10 garçons et filles :	>45	U8 garçons et filles	< 54

Charge aux clubs d'organiser des compétitions afin que leurs jeunes puissent y participer.

Forme de jeu :

Stroke play : 18 trous pour les cadettes, minimes, benjamins et U12, U10 ayant un index < 45.

Score maximum brut : 9 trous par jour pour U10 > 45 et U8 d'index < 54

En cas de mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en **stableford**.

Repères de départs (RMS):

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins :	Ben G	U 14 Benjamins :	Ben F
U 12 garçons :	U12 G	U 12 filles :	U12 F
U10, U8 garçons (index >45)	Orange	U10, U8 filles (index >45):	Orange

Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement individuel par catégorie en brut

Un classement général en **brut** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (brut).

Inscription :

RAPPEL : LES U10 d'index inférieur à 45 devront être inscrits en U12
Les inscriptions se font par ISP (voir dates limites ci-dessous).

Date Compétition	Lieu	Date limite Inscription	Observations
Dimanche 27 mars 2022	Val Quéven	Mercredi 23 mars 2022 à 21H00	Mini tour #1
Mardi 12 avril 2022	Ploemeur	Mercredi 6 Avril 2022 à 21H00	Mini tour #2 Tour 1 du championnat 56
Mercredi 13 avril 2022	Baden	Mercredi 6 Avril 2022 à 21H00	Mini tour #3 Tour 2 du championnat 56
Dimanche 15 mai 2022	Rhuys Kerver	Mercredi 11 mai 2022 à 21H00	Mini tour #4

Ces 4 épreuves servent de support pour la **qualification aux championnats de Bretagne**.

Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront au plus tôt **à partir de 8H30**.

Championnat du Morbihan PITCH and PUTT U10 -U12

Dimanche 25 septembre 2022 au Golf de BADEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Compétition non-fumeurs y compris pour les accompagnants.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

Aux joueuses et joueurs, nés en 2010 ou après, licenciés d'un Club du Morbihan certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

Epreuve qualificative pour le Championnat de Bretagne de pitch and putt à Lancieux le 15 octobre 2022

FORME DE JEU

L'épreuve se déroulera sur le pitch & putt du Golf de Baden (18 trous, <1200 mètres)
Stroke play / 3 fois 6 trous sur la journée

Classement brut garçons et classement brut filles des 3 tours cumulés.

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Repères de départs : communs pour les garçons et les filles

Ordre des départs :

Les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs des différents clubs dans la même partie.

INSCRIPTIONS

**Les inscriptions se font par ISP par l'intermédiaire des clubs.
Date limite d'inscription le mercredi 21 septembre 2022 à 20H00**

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Compte tenu du jeune âge des enfants, il est recommandé de s'assurer qu'ils soient correctement équipés (boissons, barres, tenues de pluie...).

Les chariots électriques ne sont pas autorisés, il est cependant conseillé de mettre à la disposition du jeune joueur un chariot à main.

Les Parents accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leur enfant sous peine de disqualification du joueur.

Dans la mesure où l'épreuve se déroule en deux parties, il est important de prévoir un repas pour le midi.

RESULTATS

Les résultats seront proclamés une demi-heure après la fin de la compétition.